



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**À peine relevée des inondations,
Grenville-sur-la-Rouge lance une campagne de solidarité pour l'appuyer
face à une poursuite de 96 millions d'une compagnie minière**

Grenville-sur-la-Rouge, mercredi 8 mai 2019 – La petite municipalité des Basses-Laurentides a lancé hier soir la campagne de solidarité “De cœur et de nature avec Grenville-sur-la-Rouge”, laquelle vise à amasser 200 000\$ pour soutenir la collectivité de 2800 âmes face à la menace d'une poursuite de 96 millions de la compagnie minière de Vancouver, Canada Carbon. La municipalité sera devant la Cour d'appel du Québec le 17 mai prochain pour tenter de faire déclarer cette poursuite comme abusive.

“Cette poursuite représente 16 fois notre budget annuel. À notre connaissance, il s'agit de la plus grande poursuite jamais intentée par une minière contre une municipalité au Québec, voire au Canada,” explique Tom Arnold, Maire de Grenville-sur-la-Rouge. Au coeur du débat: le droit des élus municipaux de réglementer pour protéger leur environnement sans craindre de coûteuses poursuites de la part d'entreprises minières.

M. Paul Piché, auteur-compositeur-interprète, amant de la nature, et parrain de la rivière Rouge et de la campagne de solidarité: “J'appuie totalement les démarches des citoyens et de la municipalité. C'est un grave précédent pour l'ensemble des municipalités du Québec, surtout les petites municipalités, qui peuvent se retrouver du jour au lendemain avec ce genre de poursuite alors qu'elles n'ont pas les moyens de payer et tentent simplement de protéger leur environnement”.

Mme Marie-Ève Maillé, professeure associée à l'UQAM, co-auteure du livre “Acceptabilité sociale: sans oui, c'est non”, et aussi marraine de la campagne de solidarité: “La judiciarisation des conflits sociaux est souvent très difficile pour les élus et les citoyens impliqués, ce n'est jamais une bonne solution. Le gouvernement du Québec doit intervenir pour aider à régler le conflit. Il doit aussi revoir les lois afin d'éviter que d'autres collectivités ne se retrouvent dans la même situation à l'avenir.”

M. Arnold: “Nous sommes très reconnaissants de la solidarité et la générosité manifestées jusqu'à présent par des douzaines d'organismes et de donateurs de partout au Québec”. La campagne de solidarité durera au moins un an, ou jusqu'à l'atteinte de l'objectif fixé de 200 000\$, qui correspond au manque à gagner estimé pour combler les frais légaux. Depuis le dépôt de la poursuite par la minière en juin 2018, la municipalité a déjà encouru plus de 100 000\$ en frais juridiques et autres.

La population peut appuyer la municipalité sur le site www.solidaritegslr.ca.

Source : municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Pour information :

Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge :

Monsieur Tom Arnold, maire 819-242-8762

Monsieur Ugo Lapointe 514-708-0134

Questions légales :

Me LeChasseur, Bélanger Sauvé, 514-876-6228

malechasseur@belangersauve.com